

(1)

(N° 130.)

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 17 MARS 1865.

RÉDUCTION DES PÉAGES SUR LES VOIES NAVIGABLES.

[Pétition de bateliers, analysée dans la séance du 9 mars 1865.]

RAPPORT

FAIT, AU NOM DE LA COMMISSION PERMANENTE DE L'INDUSTRIE (1), PAR M. DE RONGÉ.

MESSIEURS,

Par pétition du 25 février dernier, des bateliers de Bruxelles demandent la réduction des péages sur les voies navigables.

En présence des déclarations faites à différentes reprises par l'honorable Ministre des Travaux publics et des explications nouvelles qu'il vient de donner dans la séance de ce jour, votre commission, Messieurs, a le droit de compter qu'il sera bientôt fait droit aux justes réclamations des pétitionnaires.

Elle vous propose, en conséquence, le renvoi de la pétition à M. le Ministre des Travaux publics.

Le Rapporteur,

CH. DE RONGÉ.

Le Président,

G. SABATIER.

(1) La commission est composée de MM. SABATIER, *président*, LESDINNE, VAN ISEGHEM, JANSSENS, BRACONIER, DE RONGÉ, JACQUEMYS, CARLIER et DAVID.
